

ASSEMBLEE PLENIERE DU 15 SEPTEMBRE 2010

AVIS DES COMMISSIONS DU CESER SUR LA NOTE

**« LES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION –
UN ENJEU MAJEUR »**

« Développement humain » et « Epanouissement humain »

Les commissions mettent l'accent sur l'un des avantages des TIC à savoir la possibilité d'avoir accès à la même information, en même temps, dans des lieux différents, mais cela exige une bonne connectivité à des coûts abordables.

S'agissant de la couverture numérique du territoire, elles estiment que les zones prioritaires en matière de communication, sont les écarts de l'île qui sont déjà pénalisés en matière de déplacements physiques.

Les commissions soulignent la nécessité d'assurer le suivi et l'évaluation des formations des écoles d'ingénieurs et d'une manière générale, de la mise en œuvre des préconisations de la note.

« Politique régionale » et « Développement durable »

Les commissions insistent sur l'importance d'une politique de démocratisation de l'accès à l'information permettant de réduire la fracture numérique au sein de la population.

Elles s'interrogent sur les risques que peuvent engendrer les ondes émises par certains équipements comme le WIFI, en cas de généralisation sur un territoire, sur la santé de l'Homme, compte tenu des controverses médicales sur le sujet.

Adoptés à l'unanimité des membres présents et représentés